

Prime vélo

150€* à l'acquisition d'un vélo neuf ou d'occasion ** par bénéficiaire résidant à Feignies sans conditions de ressources.

*Dans la limite des crédits aloués à l'opération.



REGLEMENT D'ATTRIBUTION D'AIDE A L'ACHAT D'UN VELO - CCAS DE FEIGNIES

Préambule

La commune de Feignies souhaite favoriser l'usage des mobilités douces. Pour cela, elle s'est engagée dans une politique globale en faveur de ces usagers.

Par délibération du Conseil d'Administration du CCAS en date du 30 juin 2023, le CCAS a institué un dispositif d'aide financière pour inciter ses administrés à l'acquisition d'un vélo. Ce dispositif consiste en l'octroi d'une aide financière pour permettre à toute personne résidant sur la commune d'accéder à une solution de mobilité non polluante, bonne pour la santé et moins couteuse.

Le CCAS fixe le montant de l'aide à l'acquisition d'un vélo à 150 € par matériel acheté neuf ou d'occasion** et par bénéficiaire résidant à Feignies sans conditions de ressources. Le budget de 15 000 € alloué à ce dispositif permettra de satisfaire les 100 premiers demandeurs de l'aide. En effet, l'engagement du CCAS de Feignies est valable dans la limite de l'enveloppe réservée pour cette opération soit 15 000,00 € au titre de l'année 2023.

Equipements éligibles et bénéficiaires

Les véhicules concernés par cette mesure sont tous les vélos achetés neufs ou d'occasion**.

Pourront bénéficier de l'aide financière, dans la limite d'une seule fois, les personnes physiques de tout âge et justifiant de leur résidence principale dans la commune de Feignies. Seul l'acquéreur d'un vélo pour son propre usage ou pour l'usage d'un mineur dont il est le représentant légal pourra bénéficier de l'aide.

Critères d'attribution et modalités de versement

En vertu de la délibération du Conseil d'Administration du 30 juin 2023, le CCAS de Feignies s'engage à verser au bénéficiaire une aide fixée à 150€.

Cette subvention est cumulable avec les autres aides existantes. Pour être recevable, la demande doit être faite, au plus tard, dans les 6 mois qui suivent l'achat.

Le CCAS versera au bénéficiaire le montant de l'aide après présentation par celui-ci du dossier complet mentionné ci-après :

- Le formulaire de demande de subvention (disponible sur le site Internet www.ville-feignies.fr ou en papier sur demande à l'accueil du CCAS) et l'attestation sur l'honneur dûment complétés et signés.
- La copie (recto verso) d'une pièce d'identité du demandeur.
- La facture datée d'achat du vélo neuf ou d'occasion à son nom propre, prénom et adresse.
- Si l'achat est réalisé pour des mineurs, la facture devra préciser le nom du mineur concerné et du responsable légal (la copie du livret de famille sera indispensable).
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Un Relevé d'Identité Bancaire pour le versement de l'aide.

Les demandes seront instruites par les services du CCAS de Feignies sous réserve du respect des conditions d'éligibilité au dispositif et dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible. L'aide sera versée en une fois auprès du bénéficiaire, uniquement par virement bancaire.

Le dispositif entrera en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2023.



^{**} acheté chez un professionnel du secteur

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE A L'ACHAT D'UN VELO - CCAS DE FEIGNIES

Pour être recevable, la demande doit être faite, au plus tard, dans les 6 mois qui suivent l'achat.

| ⇒ CADRE RESERVE AU SERVICE | |
|---|------------------------------------|
| N° du dossier : | Date de réception du dossier : / / |
| □ Dossier accepté | Dossier refusé / Motif : |
| | |
| | |
| Nom du magasin : | Numéro de facture : |
| Montant TTC vélo : | 1000 |
| | |
| | |
| ⇒ LE DEMANDEUR / BENEFICAIRE | |
| ☐ Madame ☐ Monsieur | Date de naissance : / |
| NOM: | PRENOM : |
| Adresse (numéro, rue, résidence) : | |
| | |
| Code postal :VILLE : | |
| Téléphone : | Mail : |
| | |
| ⇒ LE REPRESENTANT LEGAL (POUR LI | ES MINEURS) |
| ☐ Madame ☐ Monsieur | Date de naissance : / |
| NOM: | PRENOM : |
| Lien avec l'usager (père, mère, tuteur) : | |
| Adresse (numéro, rue, résidence) : | |
| | |
| Code postal :VILLE : | |
| Téléphone : | Mail : |
| | |

⇒ LES PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC LE FORMULAIRE

- l'attestation sur l'honneur jointe.
- La copie (recto verso) d'une pièce d'identité du demandeur.
- La facture datée d'achat du vélo neuf ou d'occasion à son nom propre, prénom et adresse.
- Si l'achat est réalisé pour des mineurs, la facture devra préciser le nom du mineur concerné et du responsable légal (la copie du livret de famille sera indispensable).
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Un Relevé d'Identité Bancaire pour le versement de l'aide.

⇒ ATTESTATION SUR L'HONNEUR :

| ATTESTATION SUR L'HONNEUR | |
|---|--|
| Je, soussigné(e) : | |
| Nom: | |
| Prénom: | |
| | |
| Atteste sur l'honneur : | |
| L'exactitude des renseignements figurant sur ce dossier, toute information erronée étant susceptible d'engager ma responsabilité. | |
| Avoir pris connaissance et accepter le règlement d'attribution de cette aide à l'achat de vélo. | |
| Ne pas avoir déjà sollicité(e) l'aide financière pour l'achat d'un vélo auprès de la commune de Feignies. | |
| Fait à Feignies, le | |
| Signature : | |
| | |
| | |

